

Pensez à utiliser vos chèques vacances de 2023 et chèques Cadhoc de 2024 car ils arrivent à échéance au 31/12/2025.



Une inscription (non financière) est obligatoire pour bénéficier des chèques de Noël. Des permanences auront lieu pour les inscriptions. Ne les loupez pas !!!

**PAS D'INSCRIPTION = PAS DE CHEQUES DE NOEL**



## **CHEQUES CADEAUX NOEL 2025**

**Offert par le CIE Arrivé-  
Nutriciab**

Pour les CDI, CDD et étudiants  
(hors contrat intérimaire) : 110 €

Conditions :

- Etre en CDI ou CDD et être présent dans l'entreprise au 30/09/2025

Le salarié a le choix entre les :

- chèques vacances : en PAPIER ou CONNECT  
ou
- chèques Cadhoc : en PAPIER ou CARTE

(Infos sur les chèques vacances Connect ou la carte Cadhoc à consulter sur le site internet [www.ce-arrive.fr](http://www.ce-arrive.fr))

**Cette année, après révision du budget des œuvres sociales, le CIE donnera 40€ en Cadhoc en plus des 110€ (pour les CDI, CDD et étudiant (hors contrat intérimaire), qui répondent aux conditions).**

- Le salarié qui souhaite 110€ en chèques vacances aura 40€ en cadhoc papier
- Le salarié qui souhaite 110€ en cadhoc aura 150€ en cadhoc papier ou carte (selon le choix)

- ▶ La distribution se fera mi-novembre. Nous demandons aux salariés de venir chercher rapidement leur chèque cadeau auprès de leur CSE. Au-delà du 31/01/2026 il ne sera plus possible de les réclamer.

Aucune inscription ne sera prise après le **17/10/2025**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors des permanences, vous pouvez vous inscrire sur l'adresse [cie-arrivenutriciab85@orange.fr](mailto:cie-arrivenutriciab85@orange.fr) ou au 02-51-44-24-65 ou au 07.50.03.01.12

Dans la mesure du possible, merci de vous déplacer lors des permanences tenues par les élus.

